

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 02-2024

Il y aura séance ordinaire du conseil municipal le lundi 11 mars 2024 à 20 heures, à l'Édifice P.-Benoit, situé au 107, rue de la Salle à Deschambault-Grondines.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- Rendre conforme l'orientation de la façade de la résidence principale à être construite sur Traverse la Chevrotière d'une inclinaison de 15 degrés au lieu des 2 degrés maximums.
- Identification du site concerné : 15, Traverse la Chevrotière
Deschambault-Grondines, Québec

Lot : 5 789 723

Zone : Ra-302

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À DESCHAMBAULT-GRONDINES, CE 20^e JOUR DU MOIS DE FEVRIER 2024.

" Marie-Claude Arcand "

Marie-Claude Arcand, directrice générale
adjointe et greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Claude Arcand, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Deschambault-Grondines, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 20 février 2024 entre 8 heures et 18 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication.

" Marie-Claude Arcand "

Marie-Claude Arcand, directrice générale
adjointe et greffière-trésorière adjointe